



PROVINCE
de NAMUR

Vivre Mieux
Gérontopôle

vada.
Ville Amie des Aînés

Ville de
Gembloux

Au cœur
de votre quotidien

Rapport du diagnostic et du plan d'actions VADA à Gembloux





Ville Amie des Aînés

LA DÉMARCHE VADA SE DÉCLINE EN 7 ÉTAPES



Adhésion des **Collège et Conseil communaux** à la démarche VADA.



Elaboration du **plan d'action**.



Création du **Comité de pilotage local (COPIL)** composé d'élus, du référent communal, d'acteurs locaux, d'aînés et de tout autre citoyen intéressé. Le COPIL est un lieu de concertation, de collaboration et de décision.



Mise en œuvre des **actions** selon leur degré de priorité.



Communication vers les citoyens et les associations tout au long de la démarche.



Réalisation du **diagnostic local** sur base des initiatives existantes, à adapter ou à créer en tenant compte des données et enquêtes disponibles.



Evaluation continue durant toutes les étapes.

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER :

Gérontopôle de la Province de Namur

Tél : 081 77 54 55 – 081 77 51 69

vada@province.namur.be





INTRODUCTION

Face au vieillissement croissant de la population mondiale, de plus en plus de villes et de communautés dans le monde souhaitent répondre aux besoins de leurs résidents âgés ou qui le deviennent. C'est ainsi que le programme Villes Amies des Aînés (VADA) est né en 2005 lors du Congrès mondial de Gérontologie et de Gériatrie à Rio de Janeiro au Brésil. Son objectif est de créer un réseau de villes engagées dans l'amélioration du bien-être des habitants âgés sur leurs territoires.

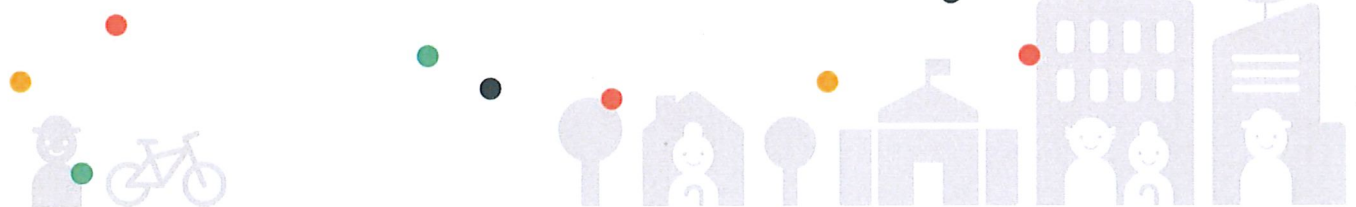
Dans le même esprit, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a rassemblé en 2006, 33 villes de 22 pays avec le projet de déterminer les éléments clés de l'environnement urbain qui favorisent un vieillissement actif et en bonne santé. Ce travail a abouti à la publication du Guide mondial des Villes amies des aînés qui comporte un ensemble de feuilles de route permettant d'évaluer dans quelle mesure une ville offre un environnement favorable aux aînés. Un aspect essentiel de cette approche a consisté à inclure les personnes âgées en tant que participants actifs du processus.

Le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés ainsi mis sur pied a pour but de favoriser l'échange de données et d'expériences de même que l'enseignement mutuel entre les villes et les communautés du monde entier. Les villes et les communautés du Réseau sont de tailles variables, situées dans différentes parties du monde, connaissent des contextes culturels et socio-économiques très divers mais partagent tous le même objectif. La démarche VADA s'appuie sur le concept de "Vieillir en restant actif", défini par l'Organisation des Nations unies (ONU) : "Si l'on veut que le vieillissement soit quelque chose de POSITIF, il faut aussi qu'une vie plus longue s'accompagne de possibilités d'être en bonne santé, de participer et d'être en sécurité..." (UN, New York, 2002).

La Province de Namur, reconnue Amie des Aînés par l'OMS depuis 2017, réitère sa volonté de renforcer son action en synergie avec ses partenaires privilégiés que sont les Communes du territoire et d'œuvrer pour relever les défis liés au vieillissement de la population. La Province de Namur souhaite apporter son soutien au développement d'initiatives en faveurs des Aînés dans toutes les dimensions sociales, culturelles, sanitaires, académiques, de loisirs, de mobilité, etc. ..., pour favoriser le Bien Vieillir.

Au sein du Vivre Mieux, l'équipe du Gérontopôle propose aux Communes un accompagnement méthodologique qui vise à identifier les besoins des aînés sur un territoire bien défini (phase de diagnostic) afin d'élaborer des actions, des événements et des projets cohérents et pertinents pour y répondre (plan d'actions).

Une ville/commune VADA adapte ses structures et ses services en vue d'améliorer la qualité de vie des seniors sur son territoire, en s'intéressant à 8 axes d'interventions possibles : tels que le domicile et le choix du lieu de vie, les moyens de transports, le bénévolat, la vie sociale, la sensibilisation à l'âgisme et aux relations intergénérationnelles, l'accessibilité à l'information, la santé et l'aménagement urbain accessible pour tous.





Gembloux, commune de Belgique, est située en province de Namur, au nord de l'arrondissement de Namur. Cette entité est constituée de la Ville de Gembloux et de 11 villages : Beuzet, Bossière, Bothey, Corroy-le-Château, Ernage, Grand-Leez, Grand-Manil, Les Isnes, Lonzée, Mazy, Sauvenière.

Les communes qui lui sont frontalières sont Eghezée, La Bruyère, Namur, Jemeppe-sur-Sambre et Sombreffe en province de Namur et les communes de Chastre, Walhain et Perwez en province de Brabant wallon.

Elle compte 26 517 Habitants et a une densité de population de 274,9 hab/km² (source WalStat 01/01/2023) ; son territoire s'étend sur une superficie de 96 km².

Le nombre d'aînés de 65 ans et plus est de 4885, ce qui représente 18,4% de la population (source WalStat 01/01/2023).

Depuis de nombreuses années, la Commune de Gembloux développe des initiatives en faveur des aînés ; c'est dans cette volonté de continuer à œuvrer en faveur du bien vieillir et du vieillissement actif, que la Ville a sollicité le Gérontopôle de la Province de Namur afin d'être accompagnée dans la mise en œuvre du processus "Ville Amie Des Aînés" (VADA) sur son territoire.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés est également très actif.

Afin de maximiser la diversité des regards, un Comité de pilotage (COFIL) a été constitué d'aînés (dont certains membres du CCCA), de représentants de structures publiques (CPAS, MR/MRS), de l'Echevin ayant les aînés dans ses attributions et d'associations (Enéo, Copin'Agés, Utag, Maison médicale, FRW, Vie Féminine, ...) dont la mission concerne en partie ou totalement les aînés de la commune depuis quelques années.



Sur base du résumé du Programme Communal de Développement Rural - prévisions 2018-2024 et d'un relevé des besoins collecté par le CCCA, le Copil a réalisé un inventaire des initiatives passées et ou actuelles inspirantes pour l'avenir et développées sur le territoire.

Le COPIL a choisi de ne pas réaliser un nouveau diagnostic, au vu de ceux déjà réalisés ces dernières années. Son souhait étant de partir de l'existant, c'est-à-dire de croiser les données et de les actualiser.

Plusieurs constats alimentent les discussions et les réflexions sur différentes thématiques énumérées ci-dessous :



L'ISOLEMENT :

L'isolement des aînés est une préoccupation récurrente.

Diverses problématiques citées par les membres du COPIL s'entrecroisent et influencent l'isolement : les difficultés liées à la mobilité, l'accessibilité aux PMR, le besoin d'être accompagné et donc la nécessité de solliciter des tiers ou un service avec une logistique et des accompagnateurs.

Le manque de communication et d'information est également un facteur important qui accentue l'isolement.

Le groupe met en lumière un phénomène à prendre en considération : les nouvelles situations familiales, à savoir, les divorcés de longue date, isolés depuis longtemps, les enfants eux-mêmes divorcés, la génération dite « sandwich » coincée entre le temps et les soins à consacrer aux parents mais aussi aux enfants et petits-enfants, ... ceci génère une autre manière d'aborder la génération des seniors.

L'Espace 9, géré par un comité de pilotage composé de représentants de la MR "La Charmille", de la Ville, de Corsade, de l'ASD, du CPAS et de la Maison Médicale (projet pilote, soutenu et subventionné par l'Aviq) est destiné aux aînés, et aux personnes isolées. Il s'agit d'un lieu d'accueil, de convivialité, de prévention de la santé et de lutte contre l'isolement social par la mise en œuvre de d'activités communautaires (15h/semaine) avec des animateurs et des partenaires. Une des spécificités du projet, est que les participants sont sollicités dans une démarche pro-active au sein de l'Espace 9.

Les activités à l'Espace 9 sont diverses et variées, récréatives et de promotion Santé ; diverses thématiques peuvent y être présentées à la demande des partenaires, de même que des conférences, des lotos, de la stimulation cognitive, des activités liées à la nature, au numérique, ...



Le Projet « CARAVANE, un réseau qui roule », créé en 2019 à l'initiative d'une dizaine d'institutions et associations gembloutoises avait rencontré en franc succès. Le but du projet était de proposer un espace mobile de création de liens et d'informations, en s'installant au cœur des villages et des quartiers pour aller à la rencontre des citoyens par le biais de moments agréables autour d'un bol de soupe, d'un café ou d'une animation.

Pendant le Covid, le projet a dû se réinventer et les partenaires se sont adaptés. C'est donc depuis début janvier 2021 que sont proposées des balades accompagnées permettant de prendre l'air et de rompre l'isolement.

L'idée de reprendre le projet initial, itinérant, d'échanges au cœur des villages et des quartiers pourrait être réexploitée.



LA MOBILITE :

La mobilité est également au centre des échanges et ce, en fonction de plusieurs constats.

Les participants font remarquer que le territoire de Gembloux est vaste et étendu, qu'il n'y a pas de connexions inter-villages ni des villages vers le centre de Gembloux, en termes de transports en commun.

Le nouveau site de la maison de repos à Grand-Leez fait débat ; en effet, il est décentré et il n'y a pas de moyens de transport accessibles et sécurisés pour les PMR. Les résidents n'ont plus la possibilité de se déplacer à leur guise ! Il convient d'analyser ce point de manière objective pour déterminer les besoins.

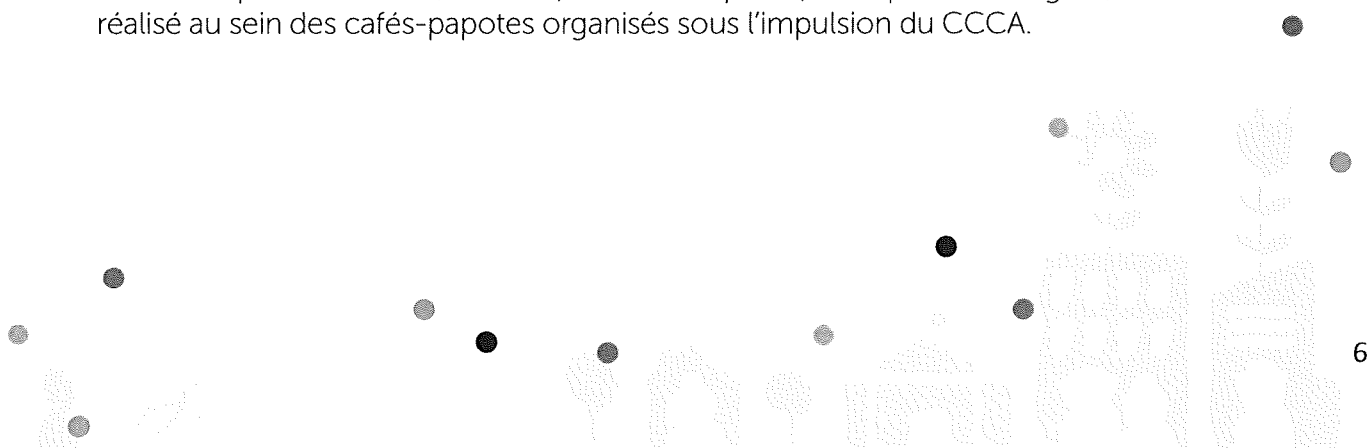
Il existe une offre de transports sociaux mais la priorité est donnée aux RDV médicaux, surtout pour les personnes à mobilité réduite.

De plus, le transport social n'est pas disponible le soir ni le week-end.

L'accessibilité des PMR et des résidents des MR/MRS dans des lieux où sont organisés des événements n'est parfois pas suffisamment anticipé.

Il y a eu un projet de navette pour se rendre au marché, mais les phases de test n'étaient pas concluantes ; en effet au bout de quelques mois, les aînés ne l'utilisaient plus.

Concernant le mobilier et les aménagements urbains, un recensement des endroits où l'on risque de tomber (marches, sentiers en pente, manque d'éclairage ...) a été réalisé au sein des cafés-papotes organisés sous l'impulsion du CCCA.





LA COMMUNICATION :

La masse d'information et la multitude des canaux de communication sur les services et activités en faveur des aînés sont tellement importantes qu'il devient complexe pour eux d'obtenir une information précise.

Le bulletin communal (parution tous les 2 mois, 6X par an) ne donne pas les informations pratiques dont la personne a besoin tous les jours.

Il est à noter que celui-ci est à destination du grand public et n'est pas uniquement ciblé pour les aînés ; on note cependant qu'il existe actuellement un encart pour le CCCA, mais les termes utilisés ne semblent pas suffisamment parlants pour le grand public, le langage est trop orienté « administration ».

Le groupe relève que ce n'est pas parce que l'information est publiée une fois dans le bulletin communal que le citoyen se rendra à l'activité proposée.

Pour certains citoyens, des activités ou lieux sont identifiés comme organisés par le CPAS et à destination de leurs usagers au sens restrictif souvent retenu (comme l'Espace 9, par ex.) ; il y a donc des réticences d'y participer et d'être stigmatisé ! On observe également que certaines personnes, quand elles sont seules, n'osent pas se rendre aux activités sans être accompagnées ou invitées ; il y a une gêne à s'insérer dans des groupes inconnus.

Par ailleurs, la communication via le bouche-à-oreille semble bien fonctionner.

Il y a une rubrique « aînés » sur le site internet de la Ville mais il n'est pas très intuitif et il n'est pas simple d'y trouver l'information souhaitée. Il est à noter que tous les citoyens, aînés ou pas, ne sont pas égaux face à l'utilisation des plateformes numériques ; certains n'y ont simplement pas accès pour de multiples raisons. Il semble important de garder à l'esprit que l'information doit être accessible et diffusée par tous les canaux possibles.

Certains participants font la remarque qu'il y a un souci général de communication entre les différents partenaires qui organisent des activités par et pour les aînés, ce qui engendre parfois l'organisation d'activités au même moment ou l'organisation d'activités plus ou moins semblables. La question est soulevée : comment mieux communiquer entre partenaires ? Et comment communiquer les informations des uns et des autres ?

Le problème de l'information est quasiment insoluble, si l'on veut toucher tout le monde ; tous les efforts de communications confondus n'auront pas d'impact sur la population si elle ne s'y intéresse pas !





LE NUMERIQUE :

A Gembloux, de nombreuses initiatives existent pour fournir une aide à l'ensemble de la population par rapport à la fracture numérique. D'après les membres du Copil Vada, il y a néanmoins une méconnaissance de celles-ci et/ou des difficultés à se rendre dans ces structures pour des questions de mobilité notamment (habitants des villages).

Le projet « Tous connectés, un service numérique près de chez vous » a vu le jour à l'initiative de plusieurs acteurs du territoire (CPAS et Ville de Gembloux, CPAS et Commune de Sombreffe, CCCA de Gembloux, Maison de l'emploi de Gembloux, la CEDEG : cellule pour l'emploi et le développement économique, le groupe Alpha : apprentissage du français) qui se sont interrogés sur la problématique de la fracture numérique.

Ils ont édité une carte papier, reprenant l'ensemble des services existants auxquels les citoyens peuvent faire appel à proximité de leur lieu de vie pour y trouver l'aide souhaitée en cette matière. Ce dispositif a rencontré un vif succès mais, malgré des efforts de communication consentis lors de la mise en place de ce projet, il semblerait que l'information ne soit pas assez connue du grand public.

Il existe également un EPN (Espace Public Numérique, structure de proximité ouverte à tous équipée de matériel informatique et connectée à Internet) ; même si certains identifient l'endroit où il se situe, à savoir, au CEDEG (Centre de développement économique) et bien qu'il soit accessible et en plein centre, les aînés ne semblent pas intéressés par les formations qu'il propose.

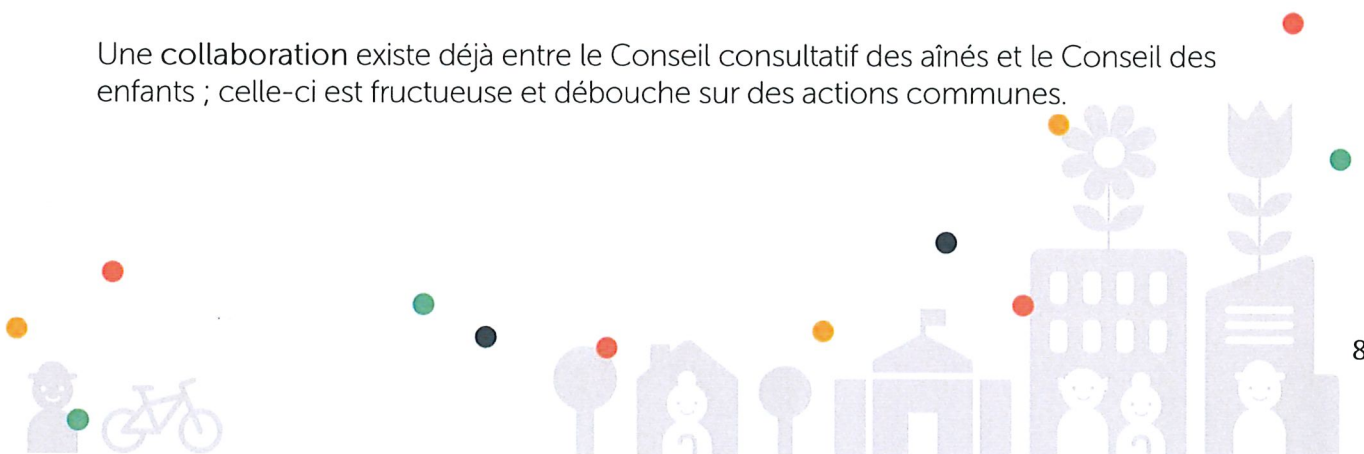
A l'Espace 9 : la permanence numérique fonctionne mieux que des cours, le côté informel est plus facilement abordable pour les personnes.

La Maison médicale est lauréate d'un appel à projet portant sur la fracture sanitaire de la Fondation Roi Baudouin à destination des publics fragilisés, qui a pour but l'accompagnement individuel et ou en petits groupes.



INTERGENERATIONNEL :

Une collaboration existe déjà entre le Conseil consultatif des aînés et le Conseil des enfants ; celle-ci est fructueuse et débouche sur des actions communes.



Comme par exemple, lors du goûter des fêtes de Wallonie organisé par le CCCA, le Conseil des enfants a participé à l'après-midi en jouant notamment à des jeux avec les aînés ; il y aussi eu un spectacle de danse.

Un projet intergénérationnel est aussi en cours au PCS ; celui-ci porte sur des créations artistiques collectives.

Au sein de l'Espace 9, des projets ponctuels existent avec différents groupes désireux de s'investir dans la dynamique intergénérationnelle, comme les mamys conteuses, un projet de collecte de jouets avec les Restos du Cœur,



LOGEMENT-HABITAT :

Le groupe fait le constat du manque d'hébergements en institution. Que ce soit en MR/MRS et ou en résidence service ou encore en maisonnette pour aînés, ... Or, il existe plusieurs institutions sur le territoire, qui étoffent leur offre dont cinq Résidences Service du CPAS.

La Villette a de nouvelles places d'accueil : en plus du centre de jour qui compte une dizaine de places, on dénombre 77 lits côté maison de repos et 19 appartements en résidence service.

La Chanterelle dispose de 22 lits côté maison de repos et 81 lits en MRS ainsi que de 9 lits de court séjour et 34 appartements en résidence service.

14 places en centre de soins de jour et 1 place pour une personne en centre de jour.

Il est à noter que les centres de jour représentent une solution alternative à l'entrée définitive en institution. Ce lieu permet aux aidants-proches de «souffler», mais aussi aux personnes qui présentent des problèmes cognitifs d'être stimulées et de garder du lien social.

La Ville a étoffé son offre de logements publics notamment à Corroy-le-Château et le CPAS dispose de nouveaux logements de transit ou d'urgence (6 au total).

En matière de logement, sachant que l'évolution d'une maladie et la perte d'autonomie qui s'ensuit constituent un phénomène souvent assez rapide qui peut entraîner des grosses problématiques, un enjeu serait de travailler à conscientiser les personnes vers une démarche anticipative comme « Pensez plus tôt à plus tard ».

La question du logement au moment de l'avancée en âge suscite le débat : par exemple, certains propriétaires âgés et isolés sont parfois démunis devant l'ampleur de travaux d'entretien à effectuer dans leur maison. Le groupe relève le besoin d'information générale sur des sociétés à moindre coût tel que les « bricoleurs » !

Les problèmes énergétiques sont d'une actualité criante ; le CPAS a mis en place des actions sur le sujet.

On constate un manque d'information général concernant toutes les possibilités existantes pour adapter le logement aux diverses problématiques rencontrées lors de la perte d'autonomie et de repères.

Des nouvelles formes d'habitat peuvent avoir un intérêt social, grâce notamment à leur aspect intergénérationnel ; le vivre-ensemble de plusieurs générations sous un même toit revient au-devant de la scène.

Il existe une association qui propose des solutions alternatives : « un toit deux âges » qui a pour but de créer des binômes aînés – étudiants au domicile des aînés.

